

ADOPTÉ LE 30 NOVEMBRE 2023

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)**

Le 3 MAI 2023

Le CPP tient une réunion **le 3 mai 2023** de 18 h 30 à 19 h 58 par vidéoconférence sous la présidence de M. Pierre Gregory.

Membres du Conseil présents :

M^{me} Emmanuelle Richez – Conseillère scolaire
M. Pierre Gregory – Conseiller scolaire

Autre membre du Conseil présent :

Mme Anna-Karyna Ruskowski, Conseillère scolaire

Parents :

M^{me} Badrieh Kojok, membre représentant la région du **Sud-Ouest**
M^{me} Célia Pennycook, membre représentant la région du **Sud-Ouest**
M. Hatem Belhi, membre représentant la région du **Grand Toronto**
(à partir de 18 h 46)
M^{me} Nicole Treksler, membre représentant la région du **Grand Toronto**
M^{me} Keren Brown, membre représentant la région du **Grand Toronto**
M. Bilell Loukhaoukha, membre représentant la région de **PEEL**
M^{me} Anick Lamarche, membre représentant la région **Sud** (jusqu'à 19 h 20)
M^{me} Larissa Mugisha, membre représentant la région **Sud**
M. David Croteau, membre représentant la région de **la Huronie**

Membres de l'administration :

M^{me} Tricia Verreault, surintendante exécutive de l'éducation
M. Roland Desloges, surintendant de l'éducation
M^{me} Corine Céline, secrétaire de séances du Conseil

Invité :

M. Xavier Lambert, Coordinateur de programmes alternatif

Lien pour accéder à la documentation de la réunion :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/documents_CPP_du_3_mai_2023.pdf

1. MOT DE BIENVENUE

Conseiller Gregory préside la rencontre, il souhaite la bienvenue à tous les membres du comité.

2. RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES DES PEUPLES AUTOCHTONES

Mme Badrieh Kojok lit la reconnaissance des territoires des peuples autochtones.

3. AFFAIRES COURANTES

3.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Lamarche, appuyée par M. Croteau propose :

QUE l'Ordre du jour soit approuvé.

ADOPTÉE

3.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

3.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 1^{ER} MARS 2023

Mme Pennycook, appuyée par Mme Treksler, propose :

QUE le Procès-verbal de la réunion du 1^{er} mars 2023 soit approuvé.

ADOPTÉE

3.4 QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 1^{ER} MARS 2023

Aucune question sur le procès-verbal du 1^{er} mars 2023.

4. PRÉSENTATIONS D'INFORMATION POUR RÉCEPTION:

4.1. Retour sur le colloque annuel du PPE par Mme Kojok, membre du CPP (séance tenante)

Mme Kojok présente un bref résumé au comité après sa participation en personne au colloque annuel du PPE le 29 avril 2023.

Une cinquantaine de participants ont participé à des ateliers en personne sur le thème : bénévolat – solidarité en action.

Plusieurs parents ont partagé leurs expériences personnelles au cours d'une table ronde organisée pendant le gala du vendredi soir.

Pendant la journée de samedi, les participants ont pu participer aux quatre ateliers. Mme Kojok donne une courte explication sur ces ateliers.

Atelier 1: Le Coaching émotionnel animé par Mélissa Tisi et Jordan Young du Centre de santé communautaire Hamilton/Niagara

Atelier 2: Les besoins d'accueil et d'inclusion des parents nouvellement arrivés animés par Bertrand Ndeffo d'Education Consulting Inc.

Atelier 3: Comment aborder la sexualité avec ses enfants animés par Maude Painchaud Major de *Sexplicite*

Atelier 4: Les stratégies d'engagement des parents dans les communautés scolaires animé par Christine McLeod d'Everyday Leaders.

Après une période de discussion, Mme Kojok précise qu'elle a préféré l'atelier 2 sur la façon d'accueillir et d'inclure les nouveaux arrivants.

4.2 Cours de français pour parents de Viamonde par M. Xavier Lambert, coordonnateur de programmes alternatifs (séance tenante)

Ensuite M. Lambert poursuit sa présentation sur les cours de français destinés aux parents de Viamonde.

Il passe à travers les objectifs du cours qui a pour but d'offrir aux parents d'acquérir des bases en français, de bâtir un pont entre le parent et l'école et de communiquer en français avec leur enfant.

Le programme est principalement pour mieux s'adresser aux familles exogames.

Le cours contient trois niveaux pour tout débutant, débutant et débutant avancé. Il y a deux sessions par année, soit d'octobre à janvier et de février à juin.

Il passe en revue certains exemples des projets des parents, il y a actuellement 468 parents inscrits dans 19 classes.

Les inscriptions ont lieu de septembre à janvier à travers les directions d'écoles ou se rendre sur le site du Conseil.

Après une période de questions, Mme Lamarche, appuyée par M Belhi propose :

QUE les deux présentations « *Retour sur le colloque annuel du PPE par Mme Kojok* » et « *Cours de français pour parents de Viamonde par M. Xavier Lambert, coordonnateur de programmes alternatifs* » soient reçues.

ADOPTÉE

5. RAPPORT POUR RÉTROACTION :

5.1 Politique 2,25 – Gestions des fonds scolaires

Mme Verreault présente la politique 2,15 – Gestions des fonds scolaires au comité.

Cette politique est présentement en cours de consultation. On l'a fait parvenir aux membres le 13 avril pour soumettre leurs commentaires.

Après une période de discussion, Mme Kojok, appuyée par M. Belhi, propose :

QUE la *Politique 2,15 – Gestions des fonds scolaires* a été reçue et n'a aucun commentaire.

ADOPTÉE

6. SUJETS DE DISCUSSION :

6.1 Voies de communication famille / école (15 min)

Pour commencer cette discussion, Mme Verreault demande à Mme Brown de fournir une explication sur les sujets dont elle aimerait discuter afin de comprendre son contexte.

Mme Brown aimerait connaître les activités scolaires ou y trouver une voix. Elle demande comment trouver les informations sur le bénévolat et connaître également la meilleure façon de communication aux parents.

Le Conseiller Gregory informe le comité qu'il y a un onglet sur le site Web du Conseil qui contient des renseignements sur les écoles et le Conseil.

M. Belhi ajoute qu'à l'école de ses enfants il y a un bulletin hebdomadaire contenant toutes les informations de l'école.

En tant que conseiller, il n'est pas permis de s'adresser au Conseil d'école, la Conseillère Richez souhaite mieux comprendre la requête de Mme Brown.

Mme Verreault informe le comité que les parents sont informés en ce qui concerne une politique à travers des faits saillants et est aussi affichée sur le site Web.

Mme Kojok, confirme que des courriels sont envoyés aux parents, mais elle ignore s'ils sont lus. C'est à chaque parent de lire les courriels qui sont envoyés. Le rôle du comité est de sensibiliser les parents. Toutes les informations figurent sur le site web.

Mme Pennycook termine en informant que School day est le moyen de communication dans l'école de ses enfants. Elle trouve que ce système est très utilisé par les parents. Elle suggère de s'en servir pour transmettre les messages aux parents.

M. Gregory remercie aux membres de leur partage ce soir.

L'administration a pris note pour apporter des suggestions dans les prochaines rencontres.

6.2 Tour de table des parents (15 min)

M. Bilell Loukhaoukha partage les inquiétudes des parents sur les anciens enseignants qui ont intégré l'enseignant sans diplôme requis pour enseigner le français.

Le Conseiller Gregory confirme que les enseignants ont une carte de compétence pour enseigner en Ontario. Le ministère de l'Éducation a aussi des programmes-cadres et les formations sont offertes pour le personnel enseignant.

Mme Verreault confirme que les enseignants doivent obligatoirement avoir une carte de compétence des Ordres des enseignements.

M. Desloges informer les enseignants sont encadrés à travers des formations qui sont constamment offertes par des services pédagogiques pour les nouveaux enseignants.

Mme Kojok a suggéré que le comité consulte le site Web des Ordres des enseignants pour obtenir plus de renseignements au sujet des enseignants de leurs enfants.

Mme Pennycook propose aux membres du comité de partager avec la direction de l'enseignant(e) concerné(e) lorsque les compétences d'un enseignant(e) sont remises en question ou lorsqu'un parent soupçonne quelconque lacune dans sa manière d'enseigner aux enfants.

Elle serait ravie d'avoir des idées pour les lever de fonds afin d'avoir un partage de connaissance.

7. LA DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE CPP

La date de la prochaine rencontre du CPP sera le 22 novembre 2023 à 18 h 30.

8. LEVÉE DE LA RÉUNION

À **19 h 58**, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Kojok, appuyée par M. Belhi, propose :

QUE la réunion soit levée.

ADOPTÉE

La surintendante exécutive de l'éducation
Mme Tricia Verreault

Le coprésident du Comité CPP
M. Pierre Gregory